



Intentions d'orientation définitives 3èmes

publié le 22/05/2023

Descriptif :

Votre enfant est en classe de 3ème, palier d'orientation importante pour la poursuite de sa scolarité.

Nous arrivons dans la **phase définitive**.

lire la suite ...

Votre enfant est en classe de 3ème, palier d'orientation importante pour la poursuite de sa scolarité.

Nous arrivons dans la **phase définitive**.

Vous devez formuler des vœux de poursuite d'études pour votre enfant après la classe de 3ème :

- ▶ 2nde générale et Technologique
- ▶ 2nde Bac professionnel (en 3 ans)
- ▶ Seconde CAP (en 2 ans)

Vous pouvez émettre de 1 à 3 choix **dans Pronote** en rangeant les choix par ordre de préférence.

Vous devez vous connecter **avec le compte parent** et non pas le compte de votre enfant.

Pour cela vous devez vous identifier via Educonnect avec les codes fournis en début d'année, puis accéder à **Pronote**.

Si vous avez des soucis de connexion, vous pouvez solliciter M. Dupuis ou moi-même.

En aucun cas vous ne devez saisir de vœux autre part que dans Pronote.

Le conseil de classe du 3ème trimestre qui se réunira le 5 juin 2023 émettra un avis définitif concernant les choix formulés (Favorable, défavorable ou réservé).

N'hésitez pas à solliciter les professeurs principaux des classes de 3ème ou moi-même si vous souhaitez entamer un dialogue ou si vous avez besoin de davantage d'informations.

Je vous rappelle également que la Psychologue de l'Education Nationale, Mme Gonthier ; en charge du conseil en orientation est présente dans l'établissement le mardi tous les 15 jours et effectue des permanences au Centre d'Information et d'orientation (CIO) de Jonzac. Elle pourra vous conseiller sur les choix à effectuer pour la poursuite d'études après la classe de 3ème.

Les choix doivent être saisis dans Pronote **avant le Jeudi 1er juin 2023** afin de pouvoir préparer efficacement le conseil de classe.